

RESTAURANT Le Samuel
Cuisine japonaise et française
BRUNCH
dimanche de 11 h à 14 h
(enfants 5.90\$) **10.95**
1001, rue Saint-Jacques
stationnement gratuit en face
682-3426

LE SOLEIL

PASSEPORT
Le centre japonais de la Photo
5 MIN.
Place Fleur de Lys — 525-1737
Galeries de la Capitale — 627-2428
Place Sainte-Foy — 658-8908
Neuchâtel — 843-0804
Place Laurier — 658-7172

DIMANCHE 12 FÉVRIER 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 45
44 PAGES, 3 CAHIER + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.00\$
MONTREAL: ÎLES DE LA MADELEINE, GASPÉ-RIVIÈRE, AU RENARD, PERCE, ABITIBI-ÉC

50¢

LE CANADA

Les hémophiles ont payé cher la mauvaise gestion du sang

La Société canadienne d'hémophilie compare la gestion du dossier des sous-produits sanguins à celle d'un Titanic qui heurte un iceberg faute de vigie. **A-7**

LA REGION

Les travailleurs de Québec Cartier mécontents

De fortes demandes salariales et la remise en question du programme de participation aux bénéfices marqueront les négociations chez Québec Cartier. **A-4**

LE MONDE

Le multipartisme renaîtra en Hongrie

La Hongrie communiste s'apprête à réinstaurer le multipartisme, aboli en 1949, à l'issue d'une réunion de deux jours du Comité central du parti communiste. **B-5**

LE SPORT

Cette fois les Nordiques n'ont pas été intimidés par Lemieux

Battus par les Penguins jeudi, les Nordiques sont revenus plus forts hier, au Colisée, pour écraser la bande à Lemieux 8 à 1. **S-2 et S-3**

TENDANCES

Le répondeur est devenu un appareil domestique courant

Pour mieux profiter de leur téléphone, de plus en plus de gens ont recours au répondeur, petite merveille de la technologie moderne. **B-1**

LES ARTS

« Kalamazoo », meilleur film québécois de l'année

L'Association québécoise des critiques de cinéma a attribué à « Kalamazoo », d'André Forcier, le prix du meilleur film québécois de l'année. **C-1**

LES SCIENCES

Au Québec, les brise-vent valent leur pesant d'or

André Vézina a entrepris une sensibilisation aux brise-vent, ces rideaux d'arbres et d'écrans artificiels qui changeront le cadre de notre vie rurale. **B-4**

L'EDITORIAL

Dossier des sages-femmes : Lavoie-Roux doit agir

Les porte-parole de la profession médicale ne brillent pas de tous leurs feux en tentant de noyer le dossier des sages-femmes sous de faux prétextes. **B-8**

L'INDEX

Local et régional	A-3 et A-4
Le Canada	A-5
Le Monde	B-5
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-10
Bridge	B-6
Décès	C-9
Dossiers	B-7
Économie	A-6
Editorial	B-8
Feuilleton	C-6
Horoscope	B-6
Mots croisés	B-6
Mot mystère	B-6
Où aller à Québec	C-2
Votre page	B-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Faibles averses de neige dispersées en après-midi. Dégagement graduel en fin de journée. Maximum : -4 à -7. Demain : ennuagement. Venteux. **S-16**

Une foule record pour le défilé



Le temps clémente a favorisé la venue d'une foule nombreuse.

Une température de -7 degrés Celsius aidant, le deuxième défilé du 35^e Carnaval de Québec aurait établi, hier soir dans les rues de la Haute-ville, un record de foule. Malgré l'affluence, et bien qu'on ait constaté un nombre plus élevé que jamais de « buveurs » le long du parcours, l'atmosphère était à la bonne humeur et même aux échanges entre générations de spectateurs. Aucun incident notable n'est venu ternir ce défilé.

par ANDRÉE ROY
et ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

La direction des communications du Carnaval ne dévoilera pas de chiffres d'affluence avant quelques heures. Elle avançait néanmoins, sur la foi de ses observateurs, qu'il y aurait eu plus de spectateurs que jamais à ce défilé, présente pour la deuxième à l'inverse de son trajet habituel, c'est-à-dire d'Est en Ouest.

Au cours des années précédentes, le défilé s'articulait sur

le campus de l'université Laval, pour emprunter le boulevard Saint-Cyrille et se demembrer sur la Grande-Allée, après être passé devant le Palais de Bonhomme. Cette année, le 35^e Carnaval a voulu faire une fleur aux commerçants du centre-ville qui se plaignaient, parce que le passage des chars allegoriques bloquait la circulation, d'être forcés de fermer boutique pendant la majeure partie de la soirée.

Les organisateurs du défilé voulaient aussi éviter les fa-

Suite A-2, Défilé...

Paul Martin invite les libéraux à oublier la lutte au libre-échange

SAINT-HYACINTHE (PC) — La position défendue par les libéraux aux dernières élections au sujet du libre-échange a mené le parti dans un cul-de-sac.

Le nouveau député libéral de LaSalle, Paul Martin, a émis cette opinion hier, dans le cadre d'une réunion du Conseil général de la section québécoise du Parti libéral fédéral.

M. Martin, souvent nommé lorsque vient le temps de parler de candidats à une éventuelle course au leadership du Parti libéral, s'en est également pris aux porte-parole de son parti

qui ont mis la récente vague de fusions d'entreprises sur le compte du traité sur le libre-échange.

Il a soutenu que ce phénomène de fusions ne se limitait pas au Canada, mais qu'il avait une envergure internationale.

« A chaque nouvelle fusion, notre réflexe a été de pointer du doigt le libre-échange, a-t-il déclaré. Or, le problème n'est pas là, et si nous continuons dans la

même voie, nous allons perdre toute crédibilité auprès des Canadiens, et particulièrement auprès des Québécois francophones. »

M. Martin a soutenu que le libre-échange constituait un débat du passé. Il a affirmé que c'était la concurrence des entreprises canadiennes dans un contexte international qui constituait le débat de l'avenir.

Le nouveau député a proposé comme modèle le Québec, où s'est développé un nouveau nationalisme économique basé sur la conviction que les entreprises québécoises sont capables de faire face à la concurrence internationale. Ce nationalisme est positif, très différent du repli sur soi que prônent certains, a déclaré M. Martin.

La section québécoise du Parti libéral doit se faire l'apôtre de ce nouveau nationalisme économique, « si nous voulons éviter le cul-de-sac dans lequel nous a plongés le débat du libre-échange lors des dernières élections », a-t-il soutenu.

Les libéraux du Québec doivent également développer des stratégies qui leur permettront de formuler des critiques au sujet des fusions d'entreprises plus constructives « qu'une simple dénonciation du traité de libre-échange », a ajouté le député.

M. Martin a proposé aux députés réunis hier à Saint-Hyacinthe d'exiger du gouvernement conservateur qu'il donne aux entreprises canadiennes les outils nécessaires, surtout par le biais de politiques fiscales, pour faire face à la concurrence internationale. Il a également proposé de blâmer le gouvernement pour n'avoir pas su mettre sur pied des programmes efficaces d'aide d'adaptation aux travailleurs touchés négativement par le libre-échange.

Le Conseil général a adopté les résolutions de M. Martin, qui seront présentées au congrès national de Calgary.

Suite A-2, Pollution...

Suite A-2, Libéraux...

Pollution : il ne reste pas beaucoup d'années pour renverser la vapeur

WASHINGTON (Reuter) — L'environnement de la planète a été mis à l'épreuve plus que jamais l'année dernière par des sécheresses, des inondations et des problèmes de pollution. Si les gouvernements veulent renverser la tendance actuelle, ils n'ont plus des décennies devant eux, seulement des années, averti hier un groupe privé de chercheurs.

Dans son rapport, le Worldwatch Institute déclare que les problèmes environnementaux sont maintenant devenus véritablement globaux. Les gouvernements devront donc se concentrer pour pouvoir les résoudre.

« La diminution de la couche d'ozone, les changements climatiques et la pollution océanique ne sont pas des questions qui peuvent être résolues à un niveau national », affirme le rapport qui parle du début de « l'ère environnementale globale » en raison de la magnitude des problèmes auxquels la planète fait face.

La limitation des naissances, la lutte contre la poursuite de « l'effet de serre » et le maintien de niveaux suffisants de production d'aliments sont toutes des priorités requérant un effort de concertation, ajoute le document.

« Nous avons seulement des années, pas des décennies, pour renverser la situation », a déclaré en entrevue Lester Brown, président de Worldwatch. « Sinon, la destruction de l'environnement conduira au déclin économique et à la désintégration sociale. »

Chute des réserves

L'un des problèmes les plus apparents a été la sécheresse qui a ravagé les récoltes en Chine et Amérique du Nord l'an dernier, réduisant de façon inquiétante les réserves mondiales de céréales. Cette année, les réserves mondiales devraient tomber à un approvisionnement de seulement deux mois.

La sécheresse a donné un avant-goût des conséquences de l'effet de serre, ce réchauffement des températures provoqué par les concentrations

Encore plus engorgées que les hôpitaux !

Les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence sont débordées. Elles ne répondent qu'à 50 % des demandes d'aide.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Triste situation, soutient la trésorière du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence, Mme Denise Tremblay, de Trois-Rivières, fait remarquer que toutes les semaines ou presque, les médias nous informent qu'une femme a été tuée par son conjoint ou son ex-mari. Selon des statistiques

établies par le regroupement, entre 1981 et 1985, 84 femmes ont été assassinées par leur conjoint.

Les 45 maisons membres du regroupement ont accueilli depuis leur existence (les premières remontent à 1975) plus de 60,000 femmes et enfants victimes de violence. La Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté ne possède pas de données globales sur les activités de ses maisons



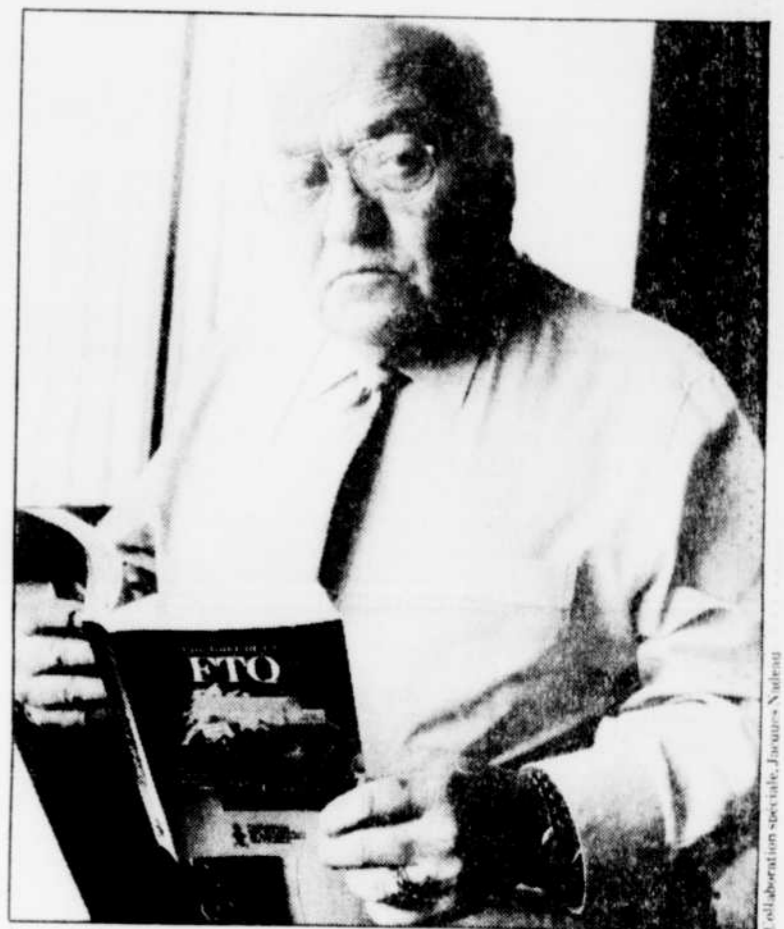
(une quinzaine) qui s'occupent principalement de violence conjugale.

Toutefois, les données de l'une de ses maisons, Le Carrefour pour Elle de la région de la Montérégie, nous donnent un aperçu de la situation.

Selon l'une de ses responsables, Mme Thérèse Laplante, cette maison, qui compte 15 ans d'existence, a hébergé 3,400 femmes et 3,700 enfants. Par ailleurs, plus de 3,000 femmes ont été refusées par manque de ressources. De plus, le Carrefour pour Elle a reçu plus de 4,000 femmes en entrevues et répondu à 15,000 appels téléphoniques.

Bien que ce soient surtout les femmes de 25 à 40 ans qui sont les plus touchées, la violence n'a pas d'âge. Au Carrefour pour Elle, par exemple,

Suite A-2, Maisons...



Louis Laberge estime que le plus beau coup de la FTQ, c'est la création du Fonds de solidarité.

Le syndicalisme, c'est ma vie (Louis Laberge)

Même si l'été cette année ses 25 ans à la tête de la FTQ, M. Louis Laberge ne songe pas pour autant à la retraite. « Le syndicalisme, c'est ma vie », dit-il.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Non qu'à 65 ans il appréhende un retrait de la vie publique. « Je n'ai peur de rien ni de la retraite », lâche-t-il lors d'une entrevue accordée au SOLEIL. Sauf que pour lui, la direction de la plus importante organisation syndicale québécoise (quelque 400,000 membres) n'est pas une carrière, mais bien sa vie. D'après un petit relevé qu'il s'est amusé à préparer pour le ministère du Revenu, le président aurait consacré, en 1987, 5,9 jours par semaine à ses fonctions, passé 73 jours à l'extérieur de Montréal et réalisé 590 déplacements pour affaires. En décembre, il demandera de

mandat aux 1,000 délégués du congrès de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec. Même après 25 ans à la présidence, M. Laberge estime que de nombreux défis restent à relever : l'équité salariale entre les hommes et les femmes, l'amélioration de la santé et la sécurité au travail et l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail.

Après tous ses mandats, le dirigeant syndical estime que la création du Fonds de solidarité de la FTQ constitue le plus « beau coup ». « C'est fou les satisfactions que donnent le Fonds, confie le syndicaliste. Maintenant, au lieu de simple-

Suite A-2, Laberge...



Selon Mme Louise Dubois, pour suffire à la tâche, la Maison des femmes de Québec aurait besoin de cinq employées de plus.

Suites de la première page

Maisons...

on a accueilli trois femmes de 80 ans et plus.
Portée à bout de bras

Portée à bout de bras par une poignée de permanentes et de bénévoles, la Maison des femmes de Québec réussit, comme la plupart des autres maisons, à survivre. Avec un budget de quelque \$200,000, six employés et une vingtaine de bénévoles maintiennent ouverte cette maison 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Nous sommes débordées affirment deux permanentes, Mmes Louise Dubois et Huguette Savard. « Ici, on n'a pas le temps de compter nos heures de travail. C'est sûrement 50 heures et plus par semaine. » Le taux d'épuisement des employées des maisons d'hébergement serait de 45 %.

De mars 1987 à mars 1988, la Maison des femmes de Québec a hébergé 157 femmes et 122 enfants. Par ailleurs, on a dû refuser 243 femmes et enfants faute de places et de ressources humaines. Toutefois, une cinquantaine de ces personnes ont été envoyées à d'autres organismes davantage en mesure de répondre à leurs problèmes. Les hôpitaux ne sont donc pas les seuls établissements du réseau de la santé et des services sociaux à être engorgés.

Depuis le début de l'année 1988-1989, la Maison des femmes de Québec qui a un permis de fonctionnement pour 12 places, a hébergé en moyenne de 13 à 15 personnes et elle en a refusé, en moyenne, 16 par mois. Il faut ajouter à la liste, 484 consultations téléphoniques et plus de 239 femmes qui ont été reçues en entrevues à la maison.

Il faut comprendre que les maisons d'hébergement ne sont pas un réseau d'hôtels, insiste Mme Savard. On donne une foule de services qui visent à rejoindre les besoins des femmes de manière à leur permettre de retrouver leur dignité et leur autonomie.

« Notre intervention est globale. Nous avons développé une expertise qui permet à la femme de se reprendre en main. Si elle décide de retourner avec son conjoint, on l'aide dans cette démarche. »

Taux de réussite

Elle précise que de 35 à 40 % des femmes décident de retourner avec leur conjoint. Dans ces cas, on essaie de donner aux femmes des moyens de se protéger, au cas où la violence réapparaîtrait. « Mais, dit-elle, on ne peut parler de taux de réussite puisque beaucoup de ces femmes nous reviennent. »

La Maison des femmes de Québec a développé un jeu sur la violence à partir de phrases que les femmes elles-mêmes ont dites. Ce jeu explique les différents cycles de la violence. Elle fait aussi un travail de sensibilisation dans les écoles et les hôpitaux.

Une autre tâche de la maison est la formation des bénévoles qui demande beaucoup de temps. Mme Dubois souligne que sur une quarantaine de bénévoles que l'on forme par année, une vingtaine restent. Le roulement est assez important, une bénévole reste en moyenne un an. Ces personnes fournissent 6,000 heures de bénévolat par année, soit environ 300 heures chacune.

La préparation de la campagne de financement est aussi une tâche qui demande du temps, poursuit Mme Dubois. « La campagne de l'an dernier a rapporté \$30,000. On fait beaucoup de sollicitation par la poste. Une communauté religieuse a fait un don de \$5,000. »

En 1987-1988, la Maison des femmes de Québec a reçu du ministère de la Santé et des Services sociaux un subvention de \$175,000, plus \$25,000 venant d'un per diem par personne hébergée. Elle a également reçu \$6,000 du programme d'aide des organismes volontaires d'éducation populaire pour la formation. Si on ajoute à cela, le montant recueilli lors de la campagne de financement, \$30,000, on arrive à une somme globale de \$236,000.

Avec cette somme, la Maison des femmes de Québec a hébergé 279 personnes, ce qui fait une moyenne de \$850 par personne. Cela ne tient pas compte des nombreuses consultations avec des femmes en difficulté et les entrevues téléphoniques. C'est nettement insuffisant, soutient Mme Dubois. Il nous faudrait engager au moins cinq autres personnes pour répondre aux besoins des femmes qui viennent nous voir.

Demain : les maisons d'hébergement sont victimes de sous-financement

Laberge...

ment sympathiser avec des travailleurs qui perdraient leurs emplois, on peut les aider à les garder. »

Après avoir éprouvé en décembre quelques problèmes de santé et de surmenage, le coloré président a modifié son mode de vie. Non pas en diminuant son rythme fou de travail et ses engagements — il juge que ce n'est pas vrai qu'on peut assumer le poste de président à demi-temps — mais en améliorant certaines habitudes. Moins de frites, de pain, et même, moins de Mouton-Cadet froid. Mais par contre, plus de sommeil. Louis Laberge s'accorde maintenant six heures de repos par jour au lieu de quatre. Il se sent maintenant comme un « neuf ». Donc, en pleine forme pour entreprendre un autre mandat de deux ans. Et là-dessus, le président n'a pas l'intention de changer d'idée à la fin de l'année.

Lendemain incertains

Même si la succession de Louis Laberge est un sujet qu'on évite à la FTQ, le président croit qu'il faudra commencer à y songer après le prochain congrès. Quelle qualité devra avoir son successeur? « Être disponible, dit-il. A force d'être disponible on devient utile. » Le président se défend toutefois d'avoir un dauphin. « Ce dernier pourrait s'impatienter d'accéder à la présidence. » Or, l'actuel président ne sait pas à quel moment il se retirera. « A quel âge un poisson cesse de nager, un oiseau de voler », demande-t-il.

À la FTQ, on n'a manifestement pas l'intention de couper les « ailes » du chef et bien mal vu serait celui qui initierait un mouvement en ce sens. « Ti-oui », comme on l'appelle familièrement, a le respect des gens de la FTQ! Ses collaborateurs ne voient pas non plus la nécessité de changer de dirigeant. « Le bonhomme est capable de donner encore un bon coup de main. Il possède une mémoire d'éléphant et une habileté déconcertante. Il fait une bonne job et est capable d'en faire d'autres », résume un vice-président de la FTQ.

Un autre collaborateur souligne que peu de portes sont fermées à Louis Laberge. « C'est dur d'être plus habile que lui, surtout sue le plan politique. Il peut se permettre une journée d'engueuler le premier ministre Bourassa et obtenir un entretien privé avec lui le lendemain. »

Mais il n'y a pas que la loyauté envers Louis Laberge qui limite les discussions sur sa succession. Certains osent en effet affirmer que son départ annonce des lendemains incertains pour la FTQ. Qui saura aussi bien que Louis Laberge maintenir l'unité entre les syndicats affiliés qui s'attachent des membres? Qui aura plus d'écoute que lui auprès des dirigeants syndicaux, patronaux et gouvernementaux? Le prochain leader proviendra-t-il du secteur public ou privé? Bien des questions que se posent des membres et des permanents de la FTQ lorsque le chef n'est pas là.

En 1964, au décès du président Roger Provost, la FTQ avait été plongée dans une crise interne, face à une succession non prévue, rappelle-t-on dans « L'histoire de la FTQ ». Le conseil exécutif avait dû combler rapidement le poste vacant jusqu'au congrès de décembre 1965. Le premier vote du conseil s'était soldé par une égalité des voix pour le candidat de droite, Louis Laberge, et le candidat de gauche, Fernand Daoust. Au deuxième tour, Laberge était élu par une voix de majorité.

Malgré tout, les deux hommes forment tandem depuis maintes années et continueront de le faire. M. Daoust a en effet annoncé qu'il continuera d'assumer le poste de secrétaire général, une fonction qu'il occupe depuis 20 ans.

Voir le texte sur le Fonds de solidarité en page A-6

En Bref

■ Maison de chambres incendiée

MONTREAL (PC) — Au moins une personne est morte dans un incendie qui a complètement ravagé une maison de chambres, dans le centre-sud de Montréal, hier matin. Un nombre indéterminé de locataires manquaient encore à l'appel hier soir. L'édifice de trois étages comptait 82 chambres et 50 occupants. C'est au troisième étage de l'établissement que l'on craint le plus de retrouver des victimes, mais on ne peut dresser pour l'instant un bilan définitif. Les flammes auraient pris naissance dans un des circuits électriques de l'édifice.

■ Généreux poursuit les Forces armées

QUÉBEC — Le caporal Michel Généreux, incarcéré à la fin d'août sous des accusations de trafic de cocaïne, a décidé de poursuivre les Forces armées canadiennes pour une somme de \$97,000. Le militaire, qui refuse de reconnaître la compétence de la cour martiale pour entendre sa cause, est présentement en appel d'une décision de la cour qui a rejeté sa requête pour être jugé devant un jury. Dans sa réclamation, Généreux affirme que pendant sa détention de 33 jours par la police militaire, ses gardiens le réveillaient à l'aube pour faire le ménage et qu'il a été isolé 23 heures par jour, avec une chaudière comme seul équipement sanitaire.



Un long glaçon menaçant

La négligence existe encore. Le photographe du SOLEIL a été impressionné par ce glaçon, dangereusement suspendu du toit d'une habitation du Vieux-Québec. Véritable épée de Damoclès au-dessus de la tête des passants, ce glaçon, parmi d'autres, mesurait plus d'un mètre.

■ Sardines à éviter

OTTAWA — La Direction générale de la protection de la santé et Bien-être social Canada a émis un avis d'alerte médicale, vendredi, afin d'aviser la population de ne pas consommer de sardines de marque El Faro dans l'huile végétale en boîtes de 125 grammes. Il s'agit d'un produit de la société El Faro, de Isla De Margarita, au Venezuela. L'analyse de ces sardines en conserve, effectuée par

des représentants de Pêches et Océans Canada, a révélé que les boîtes présentaient des défauts au niveau du joint, ainsi qu'une contamination bactérienne. La consommation de ce produit pourrait donner lieu à une intoxication alimentaire grave. Aucun cas de maladie n'a cependant été signalé jusqu'à maintenant. Ces sardines ont été distribuées dans la région de Toronto et un rappel a été amorcé. Toutefois, l'importance de la distribution fait toujours l'objet d'une enquête et il se

■ Blessures graves

QUÉBEC — Un piéton a été gravement blessé hier soir lorsqu'il s'est fait happer par une voiture en voulant traverser au coin des rues Soumaine et du Colisée. La victime se rendait assister au match des Nordiques. Son état est sérieux.

Libéraux...

l'automne prochain. Ce congrès donnerait également lieu à une révision du leadership de John Turner.

Michel Robert

Le président du Parti libéral, Michel Robert, présent hier en tant que conférencier invité, a présenté des vues semblables à celle du nouveau député de LaSalle en ce qui concerne le libre-échange.

M. Robert a rappelé qu'une libéralisation des échanges avec les États-Unis était une idée libérale, mais qu'au cours des élections, le Parti libéral « s'est retrouvé dans la position d'être contre ».

Avant le déclenchement des élections, M. Turner a promis de déchirer l'entente sur le libre-échange, et a centré sa campagne autour de son opposition à cet accord.

M. Robert a encouragé hier les troupes libérales à faire l'inventaire des valeurs libérales fondamentales, à revoir leur pertinence et à élaborer un nouveau credo politique pour les élections de 1992.

Il a soutenu qu'il faudrait cesser d'afficher les divergences d'opinion que les libéraux ont trop souvent affichées au cours des dernières années, « et sortir du débat stérile entre la vieille et la nouvelle garde ».

Le député libéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, a soutenu qu'il n'existait plus de clivage entre cette vieille et cette nouvelle garde. Il a expliqué qu'après la défaite de 1984, certains avaient voulu pointer des coupables, et avaient identifié des membres de cette vieille garde. Mais cette fois-ci, les libéraux se sont rendus compte qu'il s'agissait surtout d'une défaite due au programme libéral, a-t-il affirmé.

Le député de Shefford Jean Lapierre a abondé dans le même sens, soutenant qu'il faudrait maintenant réviser sérieusement ce programme. « C'est plus qu'une job de peinture, a-t-il déclaré. Il y a des fissures dans les fondations. »

Les membres du Conseil général réunis hier, les députés, présidents et secrétaires des associations des comités, ont résolu de procéder à une réflexion en profondeur sur les enjeux de la prochaine décennie.

Ils ont également décidé de créer un comité qui étudierait la possibilité de nommer le prochain chef du Parti libéral au suffrage universel. M. Glen O'Farrell, qui a fait cette proposition, a admis hier que cette réforme pourrait ne pas être prête pour la prochaine course au leadership.

Pollution...

d'oxyde de carbone et d'autres gaz dans l'atmosphère, a aussi dit Brown.

Une étude, réalisée par des chercheurs britanniques et rendue publique la semaine dernière, a établi que la température moyenne mondiale en 1988 avait été la plus élevée de l'histoire. De plus, les cinq autres années les plus chaudes du siècle ont toutes eu lieu au cours de la dernière décennie.

Même s'il n'y a pas d'autres sécheresses, le monde aura de la difficulté à constituer de nouvelles réserves d'aliments, car chaque année il y a 84 millions d'habitants de plus à nourrir, augmentation qui ne va pas de pair avec la productivité agricole.

Le rapport de Worldwatch a ajouté que la limitation des naissances et la conservation de l'énergie sont deux moyens de protéger l'environnement.

Le rapport dit que le taux des naissances ne devrait pas dépasser 19 par 1,000 habitants, alors qu'il est actuellement de 28.

Le président Brown soutient que les pays devraient essayer de limiter les familles à un ou deux enfants. Il admet qu'il s'agit là d'une tâche difficile sur le plan politique, mais qu'elle est plus humaine que de laisser les famines déterminer les limites des populations.

Le rapport recommande que les gouvernements imposent une taxe sur les carburants polluants et s'engagent à planter 15 milliards d'arbres par année au cours des 15 prochaines années. Ces arbres limiteraient l'érosion des sols et aideraient à absorber l'oxyde de carbone.

Le rapport recommande aussi que les pays s'unissent pour administrer les réserves alimentaires mondiales.

Défilé...

meux bouchons qui se produisaient, dans le passé, lorsque les chars arrivaient à la hauteur de la colline parlementaire. Ceux qui précédaient et suivaient le défilé venaient grossir la foule déjà immense de

spectateurs, jeunes, impatients et souvent émechés, qui empiétaient alors sur le passage des chars, des corps de clairons et tambours et des « porteurs de têtes ».

Pas de quoi s'enlever

Le sergent André Tremblay, officier des relations publiques de la police de Québec, estime que le défilé s'est bien déroulé, malgré que la boisson coulait à flot. La fête a commencé tôt : à 18 h 30, déjà deux personnes « cuvaient leur vin » à la centrale. À 22 h 20, neuf personnes, dont trois mineurs, étaient hébergées à la centrale pour abus d'alcool, et 12 personnes (dont cinq mineurs) étaient arrêtées pour désordre. Les policiers ont l'habitude de laisser « dégriser » les carnavaliers et de les laisser partir par la suite. L'an dernier, la police de Québec avait hébergé 19 fêtards et effectué 20 arrestations.

Du côté de l'opération I-GLOO, Marie Leclerc estimait que la soirée « avait bien commencé ». Elle s'attendait à ce que moins de gens que l'an dernier aient besoin des services de ses 120 bénévoles. « Le temps doux sera peut-être favorable, finalement », dit-elle.

Vers 22 h, 25 personnes nécessitant un lit avaient été secourues : quatre personnes, dont un enfant, avaient été conduites à l'hôpital par ambulance et un nombre indéterminé de personnes encore « sur pied » étaient passées dans la tente. Ce chiffre sera déterminé durant la fin de semaine, « lorsqu'on aura compté les verres », explique un conseiller de Mme Leclerc. Cette dernière notait aussi que l'organisme avait secouru nettement plus de cas de délire attribuable à la drogue que par les années passées. Les gens de I-GLOO comptaient rester sur place jusqu'à 2 h avant de replier leur tente.

La surveillance du défilé a nécessité 250 policiers et autres responsables, des agents de stationnement, entre autres. Toutes ces personnes installées le long du parcours étaient reliées entre elles par le centre de coordination, à la centrale de police.

Le défilé s'est mis en branle à 20 h et le premier char a atteint l'université Laval à 21 h 50. Après le départ du dernier char, une bonne partie des gens sont restés près du Palais de Bonhomme ; il n'y a pas eu d'accrochage majeur comme l'an dernier. Peut-être était-ce pour éviter cela que les organisateurs se sont contentés de faire jouer une balade. Les yeux du cœur de Gerry Boulet : pas de quoi allumer un party. Les gens se sont ensuite dispersés tranquillement, vers la Grande-Allée, en particulier.

Ah les p'tits drapeaux!

L'inversion du défilé n'aura guère modifié les clientèles de spectateurs le long du parcours. Autour de la Place du Palais et de la colline parlementaire s'entassaient les habituelles hordes de touristes et de fêtards bruyants, pour la plupart des jeunes, « biberon » à la main et nu-tête. À partir de la rue des Erables, les familles commencent à prendre la place, se faisant de plus en plus omniprésentes en progressant jusqu'au campus universitaire.

Les grands gueulards chambranlants sont remplacés par des p'tits mousses emmitouffés jusqu'aux yeux... qu'ils ouvrent bien grand sur tout ce qui défile. La foule est joyeuse, chante sans se faire prier les airs carnavalesques qu'apportent chacun des chars, tape des mains au rythme des tambours.

Pour distraire ceux qui, auparavant, s'amusaient à attraper les instruments ou les vêtements des musiciens, quand ce n'était pas à lancer des bouteilles et des mottes de neige, le 35e Carnaval a fait distribuer des milliers de fanions de plastique arborant ses couleurs. Il y en aura encore plus que de bouteilles de bière à ramasser dans les rues.

« Tant qu'ils ne chargeront pas ça avec la neige sale pour les jeter dans le fleuve... », soupirait un résident du quartier Montcalm, en observant la foule se disperser.

■ Poursuite contre l'hôpital de l'Enfant-Jésus

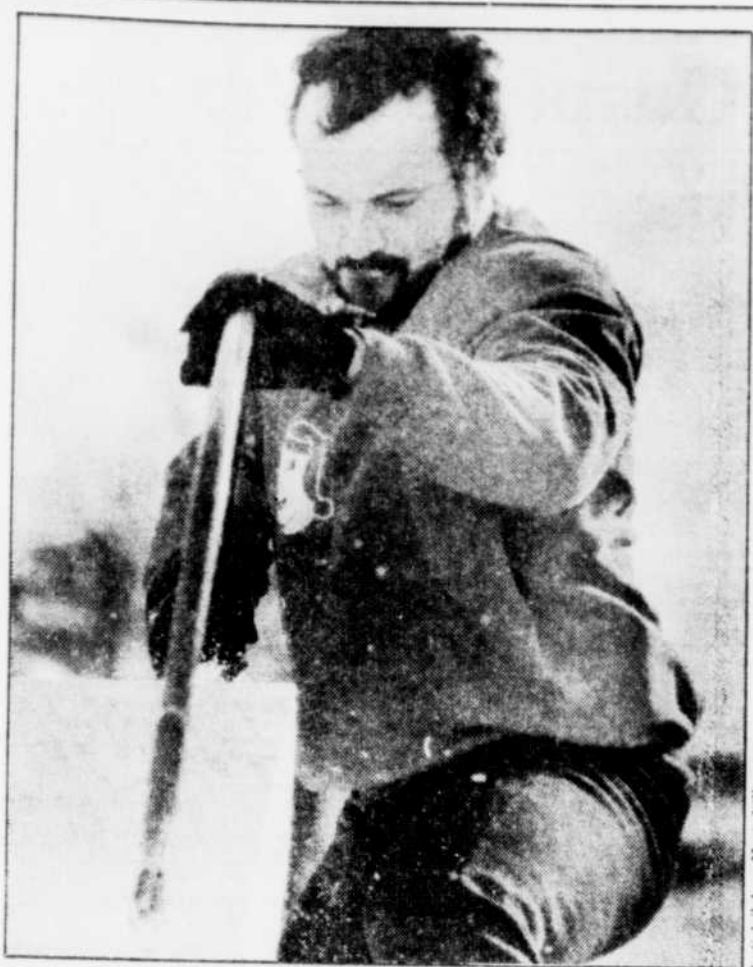
QUÉBEC — La mère d'un jeune motocycliste décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 novembre 1986, a intenté, vendredi, une poursuite de \$65,000 contre ce centre hospitalier. Jacques Asselin est mort après s'être étouffé entre les barreaux de son lit, au service neurologique. Etant donné l'agitation dont il faisait preuve, le personnel infirmier lui avait auparavant attaché les mains.

6/49
6-9-11-17-20-27
(complémentaire)
43

Select 42
12-17-26-28-30-36
(complémentaire)
25
mise-tôt
11-21-25-28

LA QUOTIDIENNE
tirage du 11 février
6-9-4
1-9-9-9

Le Carnaval en bref



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Les chars allégoriques, à peine moins éphémères que le Carnaval

Merveilles d'une fête hivernale qui ne dure que 10 jours, les chars allégoriques du Carnaval de Québec ont une vie aussi éphémère que les monuments de neige et de glace, qui seront démolis au lendemain de la fête.

des concepteurs des chars allégoriques. Et aujourd'hui encore, 18 des 22 chars feront les beaux sur la rue Saint-Jean, la Côte de la

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Pourtant, les 18 chars qui sont sortis des Ateliers du Carnaval cette année sont en chantier depuis le mois de juillet. Pour en construire un seul, il aura fallu huit personnes, travaillant pendant près d'un mois. Au plus fort de la production, 45 travailleurs se sont activés auprès de ces tableaux roulants, brillants de leurs centaines de lumières et de leurs vifs coloris.

« Une chance qu'on ne les détruit pas tout de suite... Et que la plupart vont faire d'autres tournées de promotion durant l'année », murmure Michel Boutin, le concepteur des chars allégoriques sortis des Ateliers du Carnaval.

L'intrepide Tintin de la Régie de l'assurance-automobile, les Felix et Ciboulette de Radio-Canada, le Chaperon rouge de la ville de Charlesbourg, les soldats de plomb du Royal 22e Régiment sont, par exemple, parmi ces chars allégoriques que leurs commanditaires feront circuler de nouveau, à l'occasion d'autres fêtes populaires, pour se faire connaître dans d'autres villes ou provinces.

Il y en aura environ une douzaine comme ça qui verront leurs moments de gloire durer plus longtemps que deux défiles dans les rues de Charlesbourg et de Québec. Après avoir provoqué les cris d'admiration des grands comme des petits, les autres iront dormir dans les pavillons-hangars d'Expo-Québec jusqu'à l'été prochain, avant qu'on les démonte et qu'on construise une autre fête carnavalesque sur leur plateforme, raconte Michel Boutin, qui travaille depuis 19 ans aux Ateliers du Carnaval.

Au rebut les Calinours

Ce triste sort n'épargnera ni le char de la reine Danye Ire ni les Calinours des duchesses, dont Michel Boutin parle avec une évidente fierté. « Ça fait vraiment différent des chars des autres années, où les duchesses étaient assises très statiques, dans des traîneaux ou des carrosses blancs. Cette année, la majorité des chars présentent beaucoup plus de mouvement. On a retrouvé la mécanique qui avait disparu durant la recession de la fin des années 1970 », explique le concepteur.

Bien que chacun des chars du 35e Carnaval coûte \$20,000 à son commanditaire, et qu'il ait fallu des mois de labeur pour créer ces chefs-d'oeuvre de mouvements mécaniques ou électroniques, il n'est pas question de garder plus d'un an ces créations. Satisfaction du public oblige. Que la fête continue... et qu'elle change de thème!

L'été prochain, avant que les nouveaux chars du 36e Carnaval prennent vie sur la planche à dessin de Michel Boutin, on récupérera les plates-formes roulantes, qui ont une durée de vie d'une quinzaine d'années, de même que des kilomètres de jeux de lumières, les tiges de métal et les mouvements mécaniques. Les formes de personnages, constituées de treillis de poulailler sur lequel on soufflé du polyuréthane, pourront parfois servir de nouveau.

On les « rhabillera » encore un peu de polyuréthane frais, puis on les « degrossira » pour les recouvrir finalement de papier mâché ou de fibre de verre. C'est parfois difficile de détruire des oeuvres ou certains ont mis tout leur talent, toute leur fierté, admet M. Boutin.

« Il y a des têtes si bien faites, précise-t-il, que ce serait péché de les détruire... comme celles de Felix et de Ciboulette. »

Peut-être Radio-Canada décidera-t-elle de les réquisitionner? Il arrive, ajoute-t-il, que les Ateliers du Carnaval bazardent à bas prix, au profit d'étudiants en technique d'étalage, par exemple, les formes du Carnaval déchu.

Mais pour le moment, le 35e Carnaval est encore vivant. La douce température aidant, des milliers de curieux se sont ébahis devant le défile des héros de leur enfance, hier soir, au grand plaisir



Bien que chacun des chars coûte \$20,000 à son commanditaire, et qu'il ait fallu des mois de labeur pour les créer, il n'est pas question de garder plus d'un an ces créations. Satisfaction du public oblige.

De vaillants coupeurs de bois

La plupart des 6.000 curieux (dixit le Carnaval) qui ont assisté, incrédules, au deuxième bain de neige du 35e Carnaval, hier midi, sont restés sur place pour admirer ensuite les prouesses des coupeurs de bois. Ce championnat nord-américain réunissait des compétiteurs du Canada et des États-Unis. Les bûcherons de chez nous n'en ont pas moins remporté la palme, tant au concours de sciote, enlevé par Donald Lambert, qu'au concours de hache, dont le gagnant a été Jean-Pierre Mercier.

Chez nos voisins du Sud

Un millier de convives n'ont pas hésité à déboursier \$7 chacun hier midi pour se régaler de clam chowder, d'un demi-poutlet cuit sur barbecue, d'une patate en robe-des-champs arrosée de crème sure, et de gâteau aux épices et aux bleuets à la mode des Américains du Maine. C'était le 9e Maine Chicken Barbecue au Centre municipal des congrès de Québec. Cette tradition ne se dément pas depuis l'année où les visiteurs du Maine avaient décidé de distribuer aux passants, sur la rue Sainte-Thérèse, leurs petits pains fourrés aux fruits de mer. Le Maine Barbecue est, tout aussi traditionnellement, devenu le point de ralliement du groupe de Calgary qui, le même jour, organise son déjeuner western du Carnaval, rue Sainte-Thérèse, entre 9 h et midi. Quand les Calgariens arrivent au CMC, ça commence généralement à gîgurer! Le Carnaval rend la politesse, annuellement, à chacun des deux groupes, se rendant au Stampede de Calgary et au Festival franco-américain qui se déroule à la fin de juillet, à Lewiston, Maine.

Bonne fête Bonhomme!

Les fans de Bonhomme sont invités à son déjeuner d'anniversaire aujourd'hui, de 9 h à 13 h, à la cafétéria du Complexe G (entrée Conroy). Clowns, animation, musique et repas copieux sont au programme pour la fête-a-Bonhomme... qui est un grand garçon de 35 ans maintenant. Les prix d'entrée: \$5 pour les adultes; \$3 pour les enfants. Les gros mangeurs souffrant de culpabilité n'auront qu'à se rendre ensuite au super workout carnavalesque, à Place du Palais. De trepidantes séances d'exercices auront lieu, au son d'airs entraînants, à midi, 13 h, 14 h et 15 h.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Cinq, quatre, trois, deux, un, zéro... 100 heures!

Les membres de l'équipe de sauvetage de l'université Laval ont si bien relevé le défi d'exécuter 100 heures de massage cardiaque sur ce mannequin, qu'ils ont réussi à le remettre sur pied... Les 12 sauveteurs étaient divisés en équipe de quatre personnes, et chaque équipe assurait trois heures à la fois. Lors de la visite du SOLEIL, certains compétiteurs devaient porter un bandage à la main pour continuer d'effectuer le mouvement. L'activité était un moyen de faire connaître leur club, de sensibiliser la population à l'importance de connaître les techniques de réanimation, et de promouvoir la compétition nationale de sauvetage qui aura lieu du 9 au 13 mai, au PEPS de l'université Laval. Car les techniques de sauvetage sont objets de compétition; l'équipe de l'université en sera à sa troisième rencontre nationale, explique Marc Beaulieu, un des responsables du projet. Les 100 heures servaient donc aussi d'entraînement.

Aux frais de la ville de Québec

Des voitures remorquées sans avertissement

La ville de Québec réservait une surprise à quelques-uns de ses citoyens hier. Des promeneurs et des fondeurs qui avaient passé l'après-midi sur les Plaines d'Abraham n'ont pas retrouvé leur voiture en fin de journée. Elle avait été remorquée... aux frais de la ville.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

L'opération visait à dégager un segment de l'avenue Laurier, du Concorde jusqu'au Manège militaire, afin de garer les chars allégoriques. Le hic, c'est que les voitures n'étaient pas stationnées illégalement et que rien n'indiquait qu'une telle opération allait être effectuée. Pourtant, dans les rues voisines, sur Claire-Fontaine par exemple, des panneaux interdisant le stationnement en soirée à cause du défile étaient bien en vue.

À la centrale de police de Québec, on admettait que les automobilistes n'étaient pas avertis, en rappelant que le remorquage était payé par la ville et qu'aucune contravention n'était délivrée. Quant à savoir où étaient traînées les voitures, il fallait appeler à la centrale pour apprendre qu'elles étaient dans un parc de stationnement devant celle-ci.

La journée a dû être lucrative pour les propriétaires de dépanneuses. Ceux-ci circulaient à une vitesse surprenante, à travers la circulation très dense dans ce secteur hier; ils n'en étaient pas non plus à un feu rouge près...



Les dépanneuses ont connu une journée occupée hier. Elles ont, entre autres, nettoyé aux frais de la ville une partie de l'avenue Laurier, derrière le Concorde, pour faire de la place aux voitures du défile.

Suzuki vous en donne plus pour votre argent.



SUZUKI SWIFT

Moteur 4 cylindres à double arbre à came en tête à injection électronique de carburant de 70 chevaux vapeur
Boîte à 5 vitesses synchronisées
5 portes (dont avant)
Jante de suspension avant indépendante stabilisante
Direction à crémaillère

Freins avant à disques associés, verrous
Carrosserie d'acier galvanisée
Pluies halogènes
Escabeau à deux vitesses
Peinture métallique disponible (3 couleurs)
Départeur de boîte à main
Retroviseur amovible extérieur gauche
Sorties de dégivrage latérales
Garde-boue amovibles
Séjour bagages avant entièrement inclinables
Antenne de radio
Porte de réservoir à essence verrouillable
Séjour amovible (pour augmenter l'espace de rangement)

7 995\$*

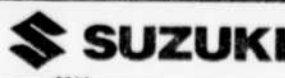


SUZUKI SIDEKICK 4x4

Moteur 4 cylindres à double arbre à came en tête à injection électronique de carburant de 90 chevaux vapeur
Boîte de transfert à 2 rapports permettant de passer en mode 4x4

Moyen de roue manuel verrouillable
Freins avant à disques associés
Freins arrière à tambour avec déflecteur de charge automatique
Pneus alliage à jantes sur jante P205/75R15
Réservoir à essence de 45 litres
Couvercle de réservoir à essence verrouillable
Escabeau à bagages inclinables à 2 vitesses
Siège bagages avant inclinables individuellement
Siège amovible rabattable
Tapis dans l'espace utilitaire
Pare-bris incliné
Carrosserie d'acier galvanisé
Escabeau à bagages entièrement démontable
Pluies halogènes
Turbocompresseur de pompe

11 995\$*



SI VOUS ACHETEZ AILLEURS, VOUS PAYEZ TROP CHER!!!



4480, 1re Avenue, Charlesbourg
PEINTURE DEBOSSAGE 623-9861 LOCATION A LONG TERME

SERVICE A LA CLIENTÈLE
Notre département de service est ouvert du lundi au vendredi jusqu'à MINUIT

Les négociations avec Québec Cartier porteront avant tout sur les revenus

Les prochaines négociations entre la minière Québec Cartier et ses travailleurs seront vraisemblablement marquées par de fortes demandes salariales et par la remise en question du programme de participation au bénéfice de l'entreprise.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage des propos formulés par le représentant syndical des Métallos de Québec Cartier, Roland Labonté, au cours d'une conférence de presse, hier à Port-Cartier.

M. Labonté parlait à l'issue d'une manifestation de quelque 200 travailleurs port-cartois de la minière Québec Cartier.

Pour signifier leur mécontentement à l'entreprise quant au

rendement de 1988 de son programme de participation au bénéfice, le groupe de travailleurs a marché, en bon ordre et pancartes en mains, pendant une heure dans les rues de Port-Cartier.

Avec ses quelque 2.000 travailleurs, Québec Cartier exploite une mine de fer près de Fermont, au nord du Québec, et une usine de bouletage à Port-Cartier, sur le littoral nord-côtier. Aux termes d'un programme de participation des employés au revenu net d'opération (Perno), l'entreprise redistribue une partie de ses bénéfices annuels.

Mais tout ne baigne pas dans l'huile en dépit de cette formule de gestion participative lancée en 1987 par Québec Cartier à l'issue des négociations du fer.

Revenus moindres

De l'avis de M. Labonté, les travailleurs nord-côtiers du fer, naguère les mieux payés de leur domaine d'activité au Canada, sont à l'heure d'aujourd'hui les moins bien payés de tous. Pour lui, il est clair qu'il y aura lieu d'y avoir un rattrapage considérable à l'occasion des prochaines négociations du fer en 1990.

La perception syndicale du programme Perno est à l'avenant, tant et si bien que les Métallos songent d'ores et déjà à mettre la hache dedans, au moins à le reviser en profondeur.

Hier après-midi, le coordonnateur des Métallos, Jean-Claude Degrasse, a fait état d'une piètre performance du Perno en 1988.

À l'issue de sa première année d'application, en 1987, les travailleurs de Québec Cartier avaient obtenu en moyenne presque \$2.400 brut. Pour 1988, selon des données préliminaires, les travailleurs pourront compter sur un cheque amoindri d'un millier de dollars.

Tout le problème vient du fait que les bénéfices de Québec Cartier ont été moins élevés cette année à cause de la force du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Situation commune aux producteurs de matières premières.

Or, a noté en substances M. Degrasse, les travailleurs ont produit davantage en 1988, soit un demi-million de tonnes de fer de plus que l'année précédente.

« Les travailleurs ont négocié de bonne foi et augmenté leur productivité cette année. Il est légitime que leurs efforts donnent les résultats escomptés », a dit M. Degrasse.

Pour lui, s'il est clair que le versement de chèques amputés est, dans les circonstances, conforme à la lettre de la convention collective. L'esprit du contrat de travail n'est pas respecté, a-t-il ajouté en substances.

Québec Cartier fera connaître le montant définitif de ses versements Perno dans quelques jours.

« Pavillon René-Lévesque » au Cégep de la Gaspésie et des Îles

GASPÉ — À compter du mois de juin, le pavillon central du Cégep de la Gaspésie et des Îles, deviendra le « pavillon René-Lévesque ».

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Le conseil d'administration a décidé de consacrer à la mémoire de cet ancien premier ministre du Québec le coeur de ce qui fut jadis le Séminaire de Gaspé, l'« alma mater » de M. Lévesque.

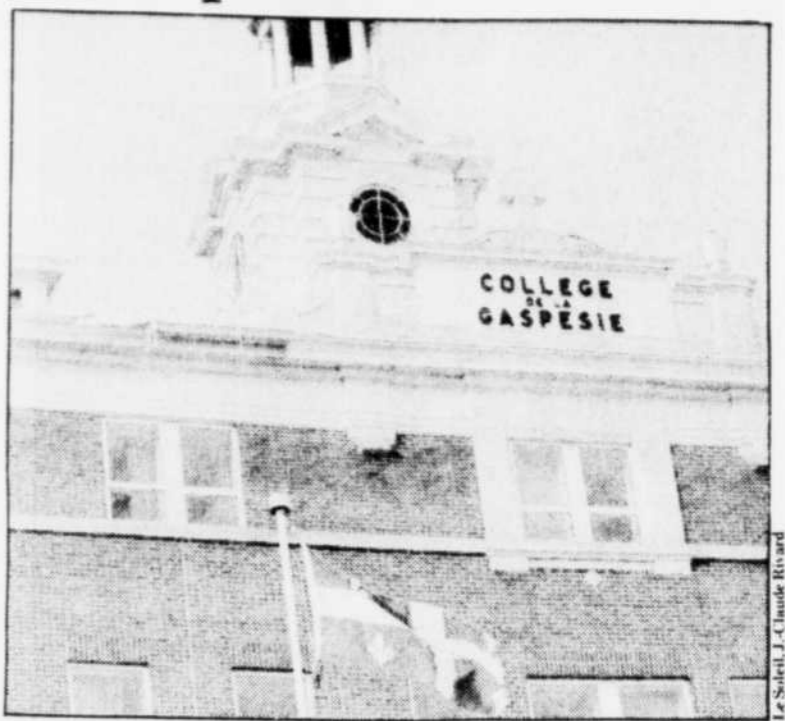
La date du dévoilement d'une plaque de bronze marquant cet événement sera arrêtée au cours des prochains jours. Selon toute probabilité, la chose se fera le vendredi 9 juin. Mme Corinne Côté-Levesque sera invitée à presider l'événement.

Construit en 1923-1924, du temps que le Séminaire de Gaspé relevait de l'obédience des Jésuites, le pavillon est la partie centrale du cégep. Surmonté d'un clocher, d'une croix et orné du fleurdélys flottant au mât, il a subi, en 1988, des travaux majeurs de ravalement de façade et de refectio, représentant plusieurs centaines de milliers de dollars.

Le directeur du cégep, M. Jules Bourque, a confirmé que l'on a procédé à l'appel de soumissions pour la fabrication de la plaque de bronze qui prendra place dans le hall d'entrée du pavillon.

D'une grandeur de 34 pouces sur 22, la plaque portera le sigle de l'institution ainsi qu'une fleur de lys, et le texte suivant : « Cégep de la Gaspésie et des Îles, Pavillon René-Lévesque. Gaspésien de naissance (1922-1987) René Lévesque étudia en ces murs de 1933 à 1938. Premier ministre du Québec de 1976 à 1985, il orienta de façon décisive l'histoire du peuple québécois. »

La plaque de bronze comportera aussi, en italique, une citation du défunt chef de gouvernement : « ... Il n'y a que la matière inerte qui est figée. Là où il y a de la vie, il y a du mouvement. Et l'homme public qui ignore les courants d'idées et d'opinion pa-



L'ancien Séminaire de Gaspé, qui fut l'« alma mater » de René Lévesque. C'est aujourd'hui le Cégep de la Gaspésie et des Îles.

ralyse la vie et trahit sa mission. »

New Carlisle, c'est fait

A New Carlisle, village natal de René Lévesque, dans la baie des Chaleurs, l'avenue René-Lévesque remplace maintenant l'avenue Centennial, croisant la rue Mont-Sorel juste en face de la maison natale de l'ancien premier ministre.

La chose s'est faite sans contestation, déclare le maire Bob Cormier. « C'est la preuve, dit-il, que l'esprit de clocher causé par la présence de six églises n'existe plus. »

La chose a semblé tarder, ont dit certains. On a simplement évité de précipiter les choses et de froisser qui que ce soit, précise le maire.

La maison de René Lévesque

Le dossier relatif à la classification de la maison natale de l'ancien premier ministre, à New Carlisle, comme bien historique et culturel évolue, de son côté, de façon de plus en plus rapide.

La rumeur voulant que la chose ait bientôt une vocation à caractère historique, culturel et historique n'est pas sans fonde-

ment, a fait savoir la direction générale du patrimoine.

Si la Commission des biens culturels n'a officiellement pas encore été consultée, sur la question, par la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, la direction régionale et provinciale du ministère a présentement le dossier en main. En consultation avec les autorités municipales de New Carlisle, la Fondation René-Lévesque, la Société historique de la Gaspésie et plusieurs autres intervenants, on étudie comment il est possible de mettre en valeur le caractère particulier de cette maison.

À New Carlisle, Mme Georgette Bujold qui habite le 16, Mont-Sorel que M. Lévesque a toujours considéré comme « son vrai chez-soi » confirme avoir entendu parler du projet.

Elle continue toujours d'accueillir les visiteurs venus de partout et d'accumuler les autographes.

« Mes parents étaient des voisins et des amis des Lévesque. L'ancien premier ministre qui a toujours vécu locataire me disait souvent que c'était sa maison à lui, sa vraie maison », signale-t-elle.

Le Continental

Le chef vous attend!

Les rénovations de notre cuisine sont maintenant terminées et le chef se prépare à remettre son tablier. Il vous donne donc rendez-vous lundi prochain, le 13 février.

26, rue St-Louis, Québec. Pour réservations: 694-9995

POUR LA ST-VALENTIN

Un prix de faveur pour les amoureux!

PERREAULT
Galeries de la Capitale
PARFUMS
Tel.: 626-7322

Pour la St-Valentin, Perreault offre à prix très spécial des parfums de prestige tout spécialement pour les amoureux:

- ♥ Eau de toilette - First - de Van Cleef and Arpels (2 oz) Régulier: \$47, en offre spéciale à \$39.
- ♥ Lotion après rasage Colors de Benetton (1.7 oz) Reg. \$20, en offre spéciale à \$15.
- ♥ L'Homme de Roger et Gallet eau de toilette (1 oz) en offre spéciale à \$12.
- ♥ Eau de toilette Colors de Benetton (1 oz) en offre spéciale à \$19.

LE 14 FÉVRIER

RAPPELZ-LUI QUE VOUS L'AMEZ...

Liberté vous propose une multitude d'idées-cadeaux: de rabais SUR TOUS LES PARFUMS, COSMÉTIQUES ET PRODUITS DE SOINS pour elle et lui.

15% du 7 au 14 février, avec tout achat, recevez en prime un savon parfumé miniature, jusqu'à épuisement.

Bistango

CONCOURS

Du 7 au 14 février, chaque achat vous donne la chance de gagner l'un des 5 repas-cadeaux d'une valeur de \$05, gracieusement du restaurant Le Bistango de Sainte-Foy QC.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC, 525-4841

Les revenus des députés et sénateurs seront révisés

OTTAWA (PC) — Deux ex-députés fédéraux ont été nommés pour se pencher sur la révision des salaires et des allocations des députés et des sénateurs, a indiqué, vendredi, le vice-premier ministre, Don Mazankowski.

MM. Francis Fox et Gerry Saint-Germain recevront chacun entre \$350 et \$450 par jour pour étudier la question, a précisé le ministre. On a demandé aux deux commissaires de formuler leurs recommandations d'ici six mois.

Le salaire moyen d'un député fédéral est d'un peu plus de \$80,000, en comptant les allocations de dépenses, déductibles d'impôt.

M. Francis Fox, un ex-député libéral qui pratique maintenant le droit à Montréal, a détenu les cordons de plusieurs portefeuilles dans les cabinets de Pierre Trudeau.

M. Gerry Saint-Germain dirigeait le ministère des Forêts dans le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, avant de perdre son siège de député aux dernières élections fédérales.

En Bref

Forces armées et politique

SASKATOON (PC) — Le bureau du ministre de la Défense, Bill McKnight, a ordonné la tenue d'une enquête au sujet de l'entrevue d'un aspirant candidat des Forces armées canadiennes, à qui on avait demandé quelles étaient ses tendances politiques. Pendant l'entrevue de M. Ashley Robinson, de Saskatoon, les trois officiers des Forces armées lui avaient demandé comment il voterait à des élections au Canada et aux États-Unis, et ce qu'il pensait de certains leaders américains et soviétiques. M. Robinson prétend que des questions de ce genre violent la Charte des droits et libertés et que ses réponses, de tendance « légèrement à gauche » et pro-NPD, avaient pu lui nuire lors de l'entrevue. Sa demande d'emploi a été écartée pour l'instant. Selon le major Larry Wong, qui participait à l'entrevue, les questions ne servaient qu'à déterminer les connaissances du candidat au sujet de l'actualité et non pas ses tendances politiques.

Mme Sauvé en Amérique latine

MONTEVIDEO (AFP) — La dette extérieure de l'Amérique latine, qui s'élève à \$420,000 millions, représente un danger potentiel pour la stabilité démocratique de la région, a déclaré vendredi à Montevideo le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé. Au deuxième jour de sa visite en Uruguay, Mme Sauvé s'est entretenue avec le président uruguayen Julio Sanguinetti, avec lequel elle a signé un accord de coopération pour le développement. Après la signature de l'accord, le gouverneur a souligné la solidarité entre son pays et les gouvernements démocratiques de la région avant de qualifier l'Uruguay de « modèle de démocratie ».



Yves **BERNIER**

On s'ennuie de la glissade

Le Château Frontenac a l'intention de ressortir sa glissade et de refaire sa patinoire d'ici deux ans. Le directeur général de l'hôtel, Gilbert Cashman, m'a confirmé cette semaine qu'il avait effectivement reçu une demande formelle à ce sujet de la part du maire Jean Pelletier et du conseiller François Marchand qui ont reçu plusieurs communications de citoyens qui s'inquiètent de l'absence de ces deux attractions depuis maintenant quatre ans. Rappelons que le château n'installe plus sa fameuse glissade à « traîne sauvage » qui allait de l'extrémité ouest de la terrasse presque jusqu'au monument Champlain depuis que l'on avait entrepris la refonte complète des assises de la promenade et des fouilles archéologiques.

Ces travaux étant maintenant terminés, la glissade et la patinoire pourraient fonctionner à nouveau l'hiver prochain. Mais M. Cashman nous a précisé que la charpente de bois de l'immense structure aurait besoin d'être refaite, le bois s'étant détérioré avec le temps et l'usage. Par ailleurs, le directeur du château est d'avis que la température de nos hivers semble être à la hausse, ce qui rend difficile l'entretien de la glace.

S'amuser pour une bonne cause

Douze équipes de courageux représentants d'autant d'entreprises de la région s'en sont donné à cœur joie aux premiers jeux d'hiver des entreprises dans le cadre du Ski-o-thon de la Fondation du rein du Québec, dimanche dernier sur les plaines d'Abraham. C'est l'équipe du club Kiwanis de Québec qui s'est classée première dans l'ensemble des diverses compétitions telles une course à obstacles, un concours de sculptures sur neige, un tournoi de golf et un concours de photos humoristiques. L'équipe du SOLEIL qui participait à ces jeux a mérité une troisième place derrière celle de Bell Canada. Mais le capitaine de « notre » équipe, Christian Bilodeau, m'a remis « sa » photo plutôt que celle des grands vainqueurs. On s'est amusé pour une bonne cause, chaque entreprise participante contribuant \$1,000 à la levée de fonds de la fondation.



De gauche à droite, posant fièrement devant une sculpture sur neige de la signature du SOLEIL, notre équipe qui s'est classée troisième (on aurait pu faire mieux...), Alain Lévesque, représentant (c'est surtout l'époux de Rose-Marie Haché de la promotion, Claire Mallet, du marketing, Christian Bilodeau, capitaine, service de la promotion, et Jean-François Tardif, journaliste aux Sports.

Intronisé par Ti-Père, quel honneur!

Enfin cette année, l'animateur du « Radio-Café Provigo » de Radiomutuel, Benoit Marleau s'est senti comme un vrai « carnaval » Venu faire deux émissions dans le cadre du Carnaval avec son équipe, celui qui est maintenant diffusé dans 24 stations radiophoniques du Québec était particulièrement heureux de son bref séjour à Québec parce qu'il a eu le temps de sortir en visiteur ordinaire, sans organisation ou scénario officiel. Mercredi soir, comme un grand, il est sorti « sans escorte ». Il a pris un taxi pour se faire conduire dans la rue Sainte-Thérèse pour se retrouver chez Ti-Père Faucher goûter à son cariboumaison, en espérant apercevoir notre personnage légendaire. Sans que personne ne les avertisse de sa visite, ça n'a pas pris de temps avant qu'un membre de sa nombreuse famille repère ce visage connu, une habitude d'observation que l'on a développée depuis longtemps chez les Faucher.

Et ce fut l'intronisation en bonne et due forme dans l'Ordre de Ti-Père, avec la médaille à son effigie, le soufflet, le serment et même le coup de 2 par 4. Puis il a été invité dans la grande cuisine pour rencontrer les autres invités, parents, amis et personnalités qui vont et viennent sans arrêt durant notre fête de l'hiver. Pour Marleau, ce sera un souvenir impérissable.

Se retrouver après 20 ans

Ah! que le temps passe vite. Exactement 20 ans après leur règne, la reine et les duchesses du Carnaval de 1969 ont pu pour la première fois se retrouver toutes ensemble dans le cadre du 35e. Le groupe a tenté de recréer l'esprit féérique de leur époque au Château Frontenac. Après un dîner privé, elles ont eu la chance de passer la nuit dans les chambres réservées à leurs jeunes consœurs de 1989, pour terminer leur « conventum » par un brunch au Café Canadien. Diane Duquet-Champagne me racontait que ce fut très émouvant de se retrouver comme cela après 20 ans, de se remémorer les souvenirs drôles, émouvants ou tristes du Carnaval de 1969. « A l'époque, on nous logeait dans les chambres du corridor qui surplombe le stationnement, et je me rappelle que nous avions de la difficulté à dormir à cause du va-et-vient des voitures et des carnavaliers qui fêtaient toute la nuit », se souvient-elle. Claudette Legaré, duchesse de Cartier, est aujourd'hui une des deux dames de compagnie des duchesses. Diane Champagne est conseillère publicitaire au réseau Pathonic et l'épouse de notre collègue Pierre Champagne. C'est d'ailleurs en couvrant le Carnaval que Pierre a rencontré Diane.



Les duchesses du 15e Carnaval. De gauche à droite, Diane Perron, Nicole Brulotte, Ginette Guay, Bonhomme, Jocelyne Legendre, Ginette Daigle, Claude Legaré et Diane Duquet. Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

Skiez Fluo
Obtenez gratuitement un bandeau de ski jaune ou rose fluorescent identifié K-Way/Clément

avec tout achat d'un pantalon K-Way de styles 127 ou 128, obtenez gratuitement un bandeau de ski K-Way/Clément fluorescent

BIENTÔT
Chicoutimi
Place Saguenay
Ouverture 2 mars

clément

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STE FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNAVAL • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • MONTRÉAL

de carte verte 1931

Manoir de Jouvence

Tél.: 847-4533

Le Manoir de Jouvence, une plus petite résidence pour retraités et préretraités, conçue pour mieux vous servir et vous offrir un milieu de vie plus chaleureux et des services personnalisés.

La résidence est située en plein cœur du centre-ville de Loretteville, près des services communautaires, de l'hôpital, de l'église et autres commodités (banque, épicerie, bureau de poste et réseau de correspondance d'autobus), le tout se faisant à pied.

- chauffé, éclairé
- Salle de lavage et savon (gratuit)
- Intercom et vidéo à l'entrée
- Gicleurs
- Spacieux salon et boudoir communautaires
- Surveillance 24 heures
- Activités socio-culturelles
- Supervision médicale
- Sonnettes d'urgence
- Ascenseur
- Consultation et supervision (gérontologue)

21, rue St-Joseph, Loretteville, Qué. G2A2R8

AU GRAND TRIANON

68 LA SUPER LIQUIDATION DES MODELES 1988 SE POURSUIT!

VÉHICULES encore disponibles

ESCORT 88 1/2 avec ensemble "Valeur spéciale"	TEMPO 88 L 2 portes, avec air climatisé.
Pour aussi peu que 8819\$	Pour aussi peu que 10 692\$
MUSTANG LX 88 2 portes, incluant l'ensemble "Valeur spéciale"	THUNDERBIRD 88 automatique, cassette, miroir électrique
Pour aussi peu que 9 974\$	Pour aussi peu que 13 891\$
TAURUS "L" 88 Air climatisé, bien équipée.	RANGER S 1988
Pour aussi peu que 13 998\$	Pour aussi peu que 8 510\$
F-150 1988 automatique	F-350 chassis cabine, automatique
Pour aussi peu que 11 993\$	Pour aussi peu que 16 580\$

* Transport et préparation en sus, rabais Ford soustrait.

GRAND TRIANON
Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)
683-4451

• ARGENTERIE • CUIVRE
• MIROIR • CHAUDRONS
• REPARATIONS
• ÉTAMAGE • POLISSAGE

HC HÔPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR. 687-2599

Réduction de **60%** sur toute la marchandise de fin de saison

LE TEMPS inc.

Carrefour Charlesbourg 623.4642
Galerias de la Capitale 623.1923
Place Fleur de Lys 524.8655
Galerias Canadière 661.1026

L'ÉCONOMIE

Le Fonds de solidarité exonéré d'impôt au provincial

MONTREAL (d'après PC) — Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec sera désormais exempté de l'impôt sur le revenu du Québec et de la taxe sur le capital des corporations, qui venaient gruger environ 20 % de ses bénéfices chaque année depuis sa fondation en 1984.

La nouvelle a été annoncée hier à Montréal au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires du Fonds, mis sur pied par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), il y a cinq ans ce mois-ci.

Le président du Fonds et de la FTQ, M. Louis Laberge, a fait savoir qu'il avait reçu la confirmation de cette décision du gouvernement du Québec vendredi, dans

une lettre du ministre du Revenu Yves Seguin.

Il a assuré que des démarches sont en cours auprès du gouvernement fédéral pour obtenir le même changement de statut fiscal.

Selon le président-directeur général du Fonds, Claude Blanchet, « si le Fonds avait été exonéré d'impôts des 1984, son rendement cumulé serait de 7,54 % plutôt

que de 6,50 % ». En d'autres termes, chaque actionnaire aurait théoriquement pu obtenir un rendement supérieur de 1 % sur son investissement.

Ce changement de statut place désormais le Fonds de solidarité à armes égales avec les autres fonds communs d'investissements admissibles au REER (régime enregistré d'épargne-retraite), qui étaient déjà exemptés de cet impôt.

Création de fonds spécialisés

Avec d'autres partenaires, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec créera d'ici la fin de 1989 deux fonds d'investissements spécialisés, l'un en biotechnologies, et l'autre en informatique.

Les deux sociétés de capital de risque que désire constituer le Fonds auront pour objectif de faciliter le démarrage d'entreprises dans ce domaine, et d'aider à structurer ces industries au Québec.

La nouvelle a été confirmée hier par M. Claude Blanchet, en marge de l'assemblée annuelle des actionnaires.

La décision du Fonds de créer des sociétés spécialisées est motivée par le fait que le Québec accuse un retard majeur dans ces domaines, estime M. Blanchet, et que le Fonds de solidarité se sentait jusqu'à présent « un peu impuissant » devant les demandes provenant d'entreprises oeuvrant dans ces deux secteurs.

Ces deux fonds spécialisés, qui pourraient voir le jour d'ici à l'été, s'ajoutent aux spécialistes de ces industries et des entrepreneurs intéressés dans ces domaines. Ils feraient appel à d'importantes institutions financières telles que la Caisse de dépôt et placement du Québec, les grandes banques et les sociétés d'assurance pour constituer des réserves dépassant la dizaine de millions de dollars.

Institut Armand-Frappier

L'achat de l'Institut Armand-

Frappier par le Fonds, en association avec la papetière Cascades, s'inscrirait dans cette stratégie.

D'ailleurs l'Institut Armand-Frappier se séparerait de l'Université du Québec, dont il est présentement une constituante, si l'offre d'achat du Fonds de solidarité et de la papetière Cascades était acceptée par le gouvernement du Québec.

« Ce que nous voulons, ce sont les activités commerciales de l'Institut; nous ne voulons pas être mêlés à la gestion de l'université », a déclaré M. Blanchet.

L'offre Fonds-Cascades prévoit la constitution d'une nouvelle entreprise, qui chapeauterait toutes les activités commerciales de l'Institut, et une partie des activités de recherche. Tout en demeurant vague sur le sujet, M. Blanchet a expliqué qu'une autre partie des activités, vraisemblablement la recherche fondamentale et l'enseignement, demeurerait la responsabilité du gouvernement.

M. Blanchet a refusé de confirmer ou d'infirmer les informations qui circulent depuis quelques jours sur les détails de l'offre, qui tient en 40 pages, soumise au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Claude Ryan, en milieu de semaine. Les deux parties se sont engagées mutuellement à ne pas étaler publiquement le contenu de leurs négociations.

La proposition présentement à l'étude par le gouvernement « se chiffre à plusieurs millions », a signifié en conférence de presse le président du conseil d'administration du Fonds Louis Laberge.

« Nous voulons l'Institut Armand-Frappier », a-t-il affirmé avec insistance. A tel point qu'il prévient publiquement le ministre Ryan et le premier ministre Robert Bourassa : « S'il manque quelque chose à notre offre, qu'ils viennent nous voir avant de la refuser. S'il y a des choses à changer, qu'ils nous le disent. »



M. Claude Blanchet est président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec.

Noverco a empoché \$9 millions en vendant ses actions d'Ultramar

MONTREAL — Noverco a empoché un profit net de \$9 millions en vendant la totalité de ses actions d'Ultramar dont l'acquisition, à la fin de 1988, avait lancé la rumeur que la compagnie avait l'intention de prendre le contrôle de la société britannique avec l'aide d'Unigesco.

par HELENE BARIL LE SOLEIL

Noverco et Unigesco ont fait savoir vendredi qu'elles s'étaient départies du bloc d'actions de 4,3 % qu'elles détenaient conjointement dans Ultramar, et qui en faisait les deuxièmes actionnaires en importance de la pétrolière.

Pour Noverco, la vente de sa part équivalant à 3,1 % des actions acquises au coût de \$50 millions a produit un profit net de \$9 millions ou 17 cents par action, qui apparaîtra dans les résultats du trimestre en cours.

Selon les analystes, le fait que Noverco et Unigesco aient revendu leurs actions prouve qu'elles

ne sont plus intéressées par Ultramar.

Le porte-parole de Noverco, M. Denis Aubin, estime pour sa part qu'on ne peut rien conclure de tel. « Nous n'avons jamais dit que nous n'étions plus intéressés », a-t-il dit vendredi.

Unigesco, qui a également vendu toutes ses actions d'Ultramar représentant 1,2 %, n'a pas encore révélé quel était son gain en capital. « Les chiffres n'ont pas encore été approuvés par le conseil d'administration et ils ne seront rendus publics que jeudi », a fait savoir vendredi le porte-parole de la compagnie, M. Daniel Larouche, qui n'a rien voulu dire de plus.

Avec le projet de loi du ministre Fortier La Bourse de Montréal redoute une quasi mise en tutelle de la CVMQ

Le président de la Bourse de Montréal, Bruno Riverin, craint que la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) se retrouve en « quasi-tutelle » par suite du projet de loi du ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, Pierre Fortier.

par PIERRE ASSELIN LE SOLEIL

La Bourse a fait connaître son désaccord au ministre Fortier en novembre, peu après que celui-ci eut déposé son rapport quinquennal sur la mise en oeuvre de la Loi sur les valeurs mobilières.

Le ministre avait annoncé son intention d'accorder un pouvoir de directives au gouvernement pour contraindre la CVMQ à suivre ses politiques lorsque survient une divergence d'opinion.

Dans une lettre, dont une copie est parvenue dernièrement au SOLEIL, le président de la Bourse s'inquiétait des pouvoirs que veut s'octroyer le gouvernement avec ce projet.

« La directive ministérielle est généralement utilisée pour des questions de régie interne des organismes publics », observe M. Riverin. La Bourse préférerait que le gouvernement procède par voie de règlement, afin de donner plus de transparence aux décisions et

pour permettre aux parties intéressées de se faire entendre.

Au moment où la création d'une commission canadienne des valeurs mobilières est imminente, « le Québec n'a pas intérêt à se distinguer en affaiblissant la CVMQ par l'incertitude qui l'entourerait et la quasi-tutelle dont elle ferait l'objet », écrit encore M. Riverin.

La principale critique de la Bourse a toutefois porté sur le fait que le projet de loi était littéralement éfrayé à l'idée que M. Fortier permette au gouvernement d'annuler des décisions rendues par la

CVMQ, comme il l'avait aussi annoncé.

Cette idée a été abandonnée dans le projet de loi déposé en décembre par le ministre, quelques semaines après l'intervention de la Bourse. Le projet conserve toutefois le pouvoir de directive accordé au gouvernement, tel qu'annoncé par M. Fortier, et prévoit la création d'un poste de directeur général, dont le nom, la rémunération et les conditions de travail seront établis par le gouvernement.

Ce projet de loi fera l'objet d'une commission parlementaire à compter du 7 mars. C'était vendredi la dernière journée pour les inscriptions des participants à la commission. Onze personnes ou groupes se sont inscrits et six mémoires ont été déposés.

UNE BONNE AFFAIRE

Venez nous rencontrer l'équipe N^o 1 à Québec






ACHETEZ MAINTENANT

1^{er} versement en Quin 1989*

PLUS DE 280 VÉHICULES NEUFS AU BAS PRIX DE LA MAISON ÉVITEZ LES HAUSSES DE PRIX DU PRINTEMPS



DYNASTY 1989
#90202
14 875**



VOYAGER 1989 #90404
14 495\$..



SUNDANCE 1989 #90037
10 975\$..



COLT 1989 #90247
8 989\$***

SUR TOUS LES MODELES NEUFS EN STOCK

UNIQUEMENT À CHARLESBOURG



5070, boul. du Jardin Charlesbourg **622-4700**

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de Montmorency se tiendra le 28 février 1989 à dix-neuf heures trente à la salle des Chevaliers de Colomb de Montmorency, 4066, boul. Ste-Anne, Quartier Montmorency, Beauport, Québec.

A noter que lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.

Beauport, le 10 février 1989

Fernand Vézina
Secrétaire

LA DÉTENTE PARFAITE

LIFTERS Marco Polo

HÔTEL au bord de la mer, au 19201 Collins Ave. Sunny Isles, FL 33160 (À mi-chemin entre Miami Beach et Ft. Lauderdale)

UN HOTEL DE PREMIERE CLASSE DANS UN SECTEUR DE CHOIX PROFITEZ DE NOTRE NOUVEAU PLAGE

Par jour par personne, jet. double, 75 parns 350 chambres

7 FEV. AU 1er MARS	42 \$US
1er AU 15 MARS	35 \$US
15 MARS AU 15 AVRIL	30 \$US
15 AVRIL AU 1er MAI	25 \$US

Reservations pour **Marco Polo et Waikiki**

Contactez votre agent de voyage ou téléphonez au: **1-800-327-6363**

Reservez-vous au sujet de nos tarifs hebdomadaires et mensuels très avantageux et de notre Plan américain mobile. Téléphonez ou écrivez pour recevoir notre calendrier d'hiver.

LIFTERS WAIKIKI

MOTEL FACE À LA MER

1928 St. et Collins Ave. Sunny Isles (À mi-chemin entre Miami Beach et Ft. Lauderdale)

LE PLUS GRAND MOTEL DE FLORIDE FAISANT FACE À LA MER

Par jour par personne, jet. double, 50 parns 350 chambres

7 FEV. AU 1er MARS	27 \$US
1er AU 15 MARS	22 \$US
15 MARS AU 15 AVRIL	17 \$US
15 AVRIL AU 1er MAI	13 \$US

En Bref

■ Contrat de l'armée américaine octroyé à Fabrique Nationale

BRUXELLES — L'armée de terre américaine a commandé 267,000 fusils M-16A2 à la filiale américaine de la Fabrique Nationale (FN, Belgique), premier producteur mondial d'armes d'infanterie avec 15 % du marché. Le contrat porte sur un montant de \$110 millions. Les armes seront fabriquées à l'usine de FN Manufacturing inc. à Columbia, en Caroline du Sud.

■ Des pertes pour Texas Air

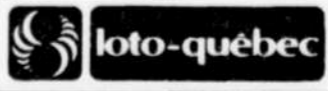
HOUSTON — Texas Air, le numéro un américain du transport aérien, a enregistré une perte nette consolidée de \$224,4 millions au 4e trimestre 1988, une baisse de 15,5 % par rapport à la même période en 1987. Sur l'ensemble de l'année 1988, la perte nette du groupe a augmenté de 54 % à \$718 millions pour un chiffre d'affaires de \$8,572 milliards.

■ Colgate-Palmolive toujours premier

NEW YORK — Le bénéfice net du groupe américain Colgate-Palmolive a progressé de 14 % au 4e trimestre 1988 par rapport à la même période de 1987. Pour l'ensemble de 1988, Colgate a vu son bénéfice net croître de 15 % à \$234,8 millions, sur un chiffre d'affaires en hausse de 8 % à \$4,73 milliards.

■ Rolls se convertit au sans plomb

LONDRES (AFP) — Rolls-Royce a annoncé hier qu'elle offrirait à ses clients de convertir gratuitement leurs véhicules à l'essence sans plomb. L'offre, qui concerne 20,000 voitures de luxe coïncide avec la décision de la Reine Elizabeth de convertir son parc automobile à l'essence sans plomb. Elle participera demain au lancement d'une campagne en faveur de ce combustible moins polluant. Seules les Bentley Turbo-R fabriquées entre 1982 et 1988 ne peuvent être modifiées, a précisé le constructeur britannique.



Résultats

Tirage du 89/02/11	GAGNANTS LOTS
6/6	0 1 684 452,00\$
5/6 +	1 62 853,00\$
5/6	90 465,50\$
4/6	3 979 47,40\$
3/6	60 520 5,00\$
MISE-TÔT: 11 21 25 28	
No complémentaire	25
GAGNANTS LOT	
184 271,70\$	
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 100 000,00\$	
VENTES TOTALES: 2 189 511,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La gestion des produits sanguins longtemps négligée

Dans un mémoire présenté au ministre fédéral de la Santé, la Société canadienne d'hémophilie compare la gestion du dossier des sous-produits sanguins au Canada, au moment où la menace du sida se faisait de plus en plus pressante, à celle d'un Titanic qui heurte un iceberg... faute de vigie.

par ROGEP BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Une plus grande vigilance aurait vraisemblablement permis d'épargner des victimes.

Dès 1983, en effet, le Center for Disease Control, à Atlanta, fit clairement savoir que la propagation du sida empruntait les mêmes voies et menaçait les mêmes groupes à risque que l'hépatite B. Les responsables des systèmes de distribution de produits sanguins furent alertés. Ils furent incités à mettre en place des mesures extraordinaires de prévention, d'autant plus que cette grave infection virale avait déjà atteint la population hémophile. Tant au Canada qu'aux États-Unis, ces avertissements restèrent lettre morte pendant au moins 18 mois.

L'hémophilie, qui frappe quelque 2.300 citoyens canadiens, se caractérise par une déficience héréditaire dans le sang d'agents de coagulation, principalement le facteur 8. Une simple blessure peut provoquer une hémorragie. L'injection de ce facteur obtenu par le fractionnement du plasma

sanguin est la meilleure façon de remédier à cette déficience.

Le fait que le virus d'immunodéficiência humaine, responsable du sida, se transmette, outre le sperme, par le sang, faisait des hémophiles, avant que des mesures de sécurité soient prises, des cibles vulnérables.

Le gouvernement fédéral avait bien créé, en 1981, le Comité canadien sur les produits sanguins, dont l'une des premières tâches était d'élaborer une politique globale dans ce secteur vital de la santé. Il n'en fut rien, le comité n'ayant jamais reçu de mandat explicite à cet égard.

Si bien, ajoute le mémoire, que les inquiétudes de la Société canadienne d'hémophilie sur la sécurité des sous-produits sanguins firent le tour des diverses instances directement concernées — Comité sur les produits sanguins, Direction des produits biologiques et Société de la Croix-Rouge — comme une balle qui rebondit d'un mur à l'autre d'un court de rackets.

À telle enseigne, qu'au pays, à cause de « lenteurs bureaucra-

tiques », les tests de dons de sang pour déceler la présence d'anticorps au virus d'immunodéficiência humaine (VIH), commencés en mars 1985 aux États-Unis, ne débutèrent que huit mois plus tard au Canada.

Les Laboratoires Connaught

C'est en 1979 que les Laboratoires Connaught, de Toronto, furent autorisés par les ministres fédéral et provinciaux de la Santé à produire les facteurs de coagulation du sang (principalement le facteur 8) par le fractionnement du plasma recueilli par la Croix-Rouge en Ontario. Et ce, en dépit de l'opposition de cette dernière. Le plasma collecté dans les autres provinces était acheminé aux mêmes fins à des laboratoires américains, en particulier la firme Cutter, et les produits fractionnés retournés au Canada.

Il faut dire qu'à ce moment, Connaught était la propriétaire de la

Corporation canadienne de développement, dans laquelle la participation du fédéral était de 48 %. Le motif avoué était de permettre au Canada d'atteindre l'autosuffisance dans la production du facteur 8, un objectif non encore réalisé aujourd'hui.

Pourtant, les succès remportés auparavant par le laboratoire ontarien dans ce champ d'activités avaient été fort décevants. Sa performance ultérieure fut « atroce », selon l'expression même de la SCH.

Entre 1981 et 1984, en comparaison avec Cutter, pour le même volume de plasma, Connaught produisit au minimum la moitié moins de facteur 8. Ce qui correspondait à la perte de tout le facteur 8 contenu dans 164.000 litres de plasma. Une quantité équivalente à la moitié de tout le volume de plasma recueilli dans une année par la Croix-Rouge, au Cana-

da, à partir des dons de sang.

Néanmoins, le Comité canadien des produits sanguins continua, durant ces années, à obliger la Croix-Rouge à fournir le plasma ontarien à Connaught.

Un recours catastrophique

La Croix-Rouge canadienne, pour suppléer à la demande, n'a eu d'autre choix que de se tourner vers les banques de sang américaines alimentées en bonne part par les dons rémunérés. Alors que la transmission virale était à son tournant le plus critique.

Aussi récemment qu'en novembre 1987, en dépit de preuves contraires qui circulaient depuis un an et demi, la Direction des produits sanguins continuait à faire confiance à la sécurité de concentrés fournis par la firme américaine Armour. Même si la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et d'autres pays avaient banni les

produits d'Armour.

Et ce, en dépit du fait qu'au cours du 1987, six hémophiles canadiens utilisant des coagulants d'Armour sont devenus seropositifs.

Grâce aux multiples filets de sécurité déployés pour contrer la transmission du sida par les produits sanguins, les hémophiles sont relativement bien protégés aujourd'hui. Depuis l'épisode d'Armour, la contamination de cette population a cessé au Canada.

Toutefois, à cause de ce scénario de série noire, la Société canadienne d'hémophilie croit que le gouvernement du Canada a tout au moins une responsabilité morale de compenser financièrement ses victimes bien innocentes.

Demain : les hémophiles réclament une aide

DÉBUT DES COURS MARDI LE 14 FÉVRIER

La cuisine au naturel

- Consultation individuelle et groupe
- Évaluation alimentaire
- Programme nutrition informatisée
- Approche holistique
- Hypoglycémie, obésité, diabète...
- Kousmine, végétarisme, si désiré...
- Cours, nutrition, cuisine végétarienne...
- Conférences, médias écrits et électroniques...
- Service alimentaire, institutions, Evaluation, organisation, menus...

Frances Boyte et associés
diététistes-conseil
2823, Sasseville, Sainte-Foy (418) 653-9469

À VENDRE

Concession de voitures japonaises en opération

- pièces • outillage • ameublement • enseigne • achalandage
- possibilité balance de vente

225 000 \$

Pour information:
626-4953

Cosy

DÉCORATION

VALANCES • DRAPES
VOILAGES • VENTILANES
PAPIERS PEINTS
COUVRE-LITS • COUVERTES

DESIGN RESIDENTIEL
et COMMERCIAL

ESTELLE BEAUDOIN
COLETTE BEAUDOIN
1458, av. Maguire, Sillery
682-2877

Clinique d'évaluation psychologique
et de
psychothérapie brève

(Enfants — Adolescents — Adultes)

Évaluation pour question de

- Dérogation — aptitudes
- Problèmes professionnels ou autres
- Comportement, adaptation

Berthe Bolduc M.A., psychologue
et cons. d'orientation

1217, Forget Sillery **683-5620** C.P.P.Q. C.P.C.C.O.Q.

VALIDE DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 22H (éclairé)

AINSI QUE LES SAMEDI et DIMANCHE SOIR de 18h30 à 22h

1/2 PRIX DU TARIF RÉGULIER

GLISSADES SKI DE FOND piste éclairée

Limite: 1 par coupon par client
sauf semaine du 28 février au 3 mars 1989

le club Mont-Tourbillon
LAC BEAUPORT

TABLE D'HÔTE (le soir)

Potage	6 \$
Fondue suisse	8 \$
Coq au vin	12 \$
Boeuf bourguignon	12 \$
Fondue chinoise	16 \$

Dessert, café
Rés.: 849-4418

EXCLUSIF «J'ai un truc pour maigrir. Il marche à tous les coups»

Nous raconte une femme qui un jour s'est rendu compte que son mari et elle étaient en train de prendre des kilos en trop...

PUBLI REPORTAGE

Madame Simone Darnal, 41 ans, femme d'un trentenaire de volonte. Robert, c'est pire. Tout ce qu'il savait dire pour nous encourager, c'était: "Si seulement je trouvais un truc pour maigrir en mangeant..." Vous me croirez si vous le voulez, c'est exactement ce qui nous est arrivé.

Côté régime je n'ai jamais eu beaucoup de volonte. Côté régime je n'ai jamais eu beaucoup de volonte. Côté régime je n'ai jamais eu beaucoup de volonte. Côté régime je n'ai jamais eu beaucoup de volonte.

Un truc extraordinaire La découverte des Docteurs Hay et Walb est extraordinaire, insiste Simone Darnal. Si vous voulez, il y a des aliments positifs et des aliments négatifs.

Après Simone Darnal, j'ai rencontré des amis du couple qui ont aussi suivi le "truc des Docteurs Hay et Walb" appelé ainsi la méthode de l'Alimentation dissociée. Photos à l'appui, je peux vous l'affirmer: CA MARCHE. Alors, si ça marche pour vous, pourquoi cela ne marcherait-il pas pour moi? Je suis donc qu'en vous faisant cette proposition, je ne prends aucun risque. Je suis sûr de moi, parce que sur des résultats.

COIFFURE SEARS

CLUB COULEUR

6 APPLICATIONS DE TEINTURE

72 \$

EN PLUS, RABAIS 10 \$ BALAYAGE/OU MÈCHES

Sears ord. 35 \$ et 45 \$

- Offre en vigueur jusqu'au 18 mars 1989
- Consultation gratuite
- Nous coiffons également les hommes
- Avec ou sans rendez-vous
- Possibilité de crédit
- Offre non valable avec d'autres offres à prix réduits ou dans les salons Mini Prix

Laval 682-1200 - LaSalle 364-7310 - Place Vertu 335-7770 - Anjou 353-7770 - Brossard 465-1000 - Saint-Jérôme 432-2110 - Sainte-Marthe-sur-le-Lac 491-5000 - Sherbrooke 563-9440 - Fleur de Lys 529-9861 - Saint-Jean 349-2651 - Galeries Chagnon 833-4711

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Un jour, quand même, on s'est pesés. Robert dépassait les 92 kilos et moi les 78. On a paniqué surtout qu'on avait vu aux "Dossiers de l'écran" que grossir trop est très dangereux pour le coeur. Seulement, on ne savait plus quoi faire.

Un jour, quand même, on s'est pesés. Robert dépassait les 92 kilos et moi les 78. On a paniqué surtout qu'on avait vu aux "Dossiers de l'écran" que grossir trop est très dangereux pour le coeur. Seulement, on ne savait plus quoi faire.

Bon pour un essai libre sans engagement

du "truc de l'Alimentation dissociée" des Docteurs Hay et Walb. Pour être valable, ce bon doit être posté avant 30 jours.

Merci de découper ce bon et de le renvoyer sous enveloppe affranchie à:

Les Sélections O.G.P. Inc.
1280, rue Mackay, bureau 301, Montréal H3G 2S5

OUI, Monsieur Carpentier, j'ai envie de faire cet essai gratuit. J'ai bien entendu que si je ne parviens pas au moins 5 kg dans les 30 jours — ou bien si j'ai une quelconque raison de ne pas être satisfait à 100% — je n'aurai qu'à vous renvoyer le bon dans un délai de 90 jours, sans avoir à vous fournir la moindre explication. Dans ce cas, je serai intégralement remboursé par un chèque de 23 408 \$ que vous m'adresserez au plus tard 4 jours après avoir reçu mon livre en retour. Sous cette garantie, envoyez-moi sous enveloppe affranchie et sans marque d'adresse: 00108 — Mon cadeau surprise gratuit.

00109 — Le livre "L'Alimentation dissociée" du Docteur Walb au prix de 23 408 \$ + 2,50 \$ de frais d'envoi, soit au total, 25 908 \$.

Mme _____ NOM _____
Mlle _____ NOM _____
M. _____ PRENOM _____

ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

Renfermez en lettres noires S.V.P. 100501138

Dans le cadre de la plus grande vente de fourrure
de l'année, Laliberté vous présente son

Blind

APRÈS INVENTAIRE

Des rabais jamais vus sur plus de **700** manteaux de fourrure,
des prix d'il y a 20 ans!

LYNX
de RUSSIE
rég. 20 000 \$
spéc. **11 000 \$**

CHAT LYNX
du MONTANA
rég. 14 200 \$
spéc. **8 500 \$**

sélection de
RENARD
NORVÉGIEN
rég. 1 899 \$ à 2 299 \$
spéc. **1 399 \$ - 1 799 \$**

RENARD
TEINT CRISTAL
rég. 5 699 \$
spéc. **3 999 \$**

sélection de manteaux en
PATTES de VISON
rég. jusqu'à 2 299 \$
spéc. **1 699 \$**

sélection de
CHAT SAUVAGE
rég. 1 499 \$ à 2 299 \$
spéc. **750 \$ - 999 \$**
et **1 699 \$**

sélection de
CASTOR LONG POIL
rég. 1 399 \$ à 2 299 \$
spéc. **999 \$ - 1 199 \$**
et **1 699 \$**

sélection de
LOUP NATUREL
rég. 1 799 \$ à 2 299 \$
spéc. **1 299 \$ - 1 599 \$**

sélection de
RAT MUSQUÉ
TEINT LOUTRE
rég. jusqu'à 1 899 \$
spéc. **999 \$**

sélection de
RAT MUSQUÉ
NATUREL, PEAUX ALLONGÉES
rég. 1 999 \$
spéc. **1 299 \$**



55
VISON
NATUREL
PEAUX
ALLONGÉES

10% à 50%

VISON
PLEINES PEAUX
OU CHEVRONS
rég. 2 699 \$
spéc. **1 699 \$**

**PLUSIEURS
AUTRES SPÉCIAUX
IDENTIFIÉS
EN MAGASIN**

sélection de
MANTEAUX COURTS
FOURRURES VARIÉES
10% à 50%

LOUTRE
LONG POIL
rég. jusqu'à 2 899 \$
spéc. **799 \$ - 1 699 \$**
et **1 999 \$**

CHAT OCELOT
rég. 2 699 \$
spéc. **1 699 \$**

sélection de
FITCH
GARNI RENARD
rég. 2 599 \$ à 3 299 \$
spéc. **1 599 \$**

MOUTON
ESPAGNOL
rég. 499 \$
spéc. **200 \$**

PALETOTS
POUR HOMMES

LOUTRE
NATURELLE
rég. 2 899 \$
spéc. **1 999 \$**

LOUP
NATUREL
rég. 2 699 \$
spéc. **1 199 \$**

CASTOR
LONG POIL
rég. 1 899 \$
spéc. **1 299 \$**

Paletots de
CHAT SAUVAGE
à partir de **999 \$**

RAT MUSQUÉ
NATUREL
spéc. **1 199 \$**

Les quantités sont limitées et toutes
les tailles ne sont pas disponibles.

SPÉCIAUX

Multi-décor

35%

sur TOUS les STORES Louver Drape QUALITÉ
VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS. SUR COMMANDE

50%

sur les stores verticaux style NEWPORT de LOUVER DRAPE
CANTONNIÈRE GRATUITE avec tout achat.

Garanties
habituelles
12 MOIS SANS INTÉRÊT
Obtenez
LA CARTE PRIVILÈGES
à l'achat d'une fourrure

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

Fourrures

